

On sait que la radio et la presse britanniques ont déjà pris sur elles de repousser la supplication des cardinaux français, en donnant à entendre qu'aucun argument, désormais, ne saurait plus fléchir la volonté des « Alliés » de poursuivre la guerre selon le système impitoyable qu'ils ont adopté.

Les « nécessités militaires » exigent, paraît-il, cette fureur aveugle de destruction et de massacre, monnaie, paraît-il encore, de notre rançon. C'est si vrai que la critique militaire anglaise Cyril Falls, s'appuyant sur des données fournies par le secrétaire d'Etat à la Guerre britannique lui-même, vient, dans la revue « London Illustrated News », d'en démontrer la cruauté inutile, puisque la machine de guerre allemande n'en a été que bien peu affectée.

Et puis, nous voudrions bien qu'on nous expliquât pourquoi les « nécessités militaires » exigent des Anglo-Américains qu'ils s'acharnent contre la pauvre France, où il ne restera bientôt aucune localité et aucun habitant à libérer, comme l'écrit un journal turc, mais non pas sur Jersey et Guernesey que la Wehrmacht occupe également depuis bientôt quatre ans et qu'elle n'a certainement pas manqué de transformer en bastions avancés du « mur de l'Atlantique ». N'est-ce pas parce que ces deux îles de la Manche sont terres anglaises peuplées de citoyens anglais ? Du coup, il n'est plus question du droit que le « Daily Telegraph » revendique pour les « Liberators » et les escadres de la R.A.F. de bombarder certains objectifs, « même s'il y a dans leur voisinage immédiat d'humbles demeures où s'abritent des femmes et des enfants ».

Pour les Anglais, la vie d'un des leurs vaut plus que celle de milliers de Français. Soit, mais qu'ils ne viennent plus nous parler de leur « amitié ». Nous trouvons vraiment trop cher le prix qu'il nous la faut payer.

Le « Svenska Dagbladet » de Stockholm, s'élève contre les attaques dirigées par l'aviation anglo-américaine contre les villes françaises. Il écrit notamment : « C'est plus particulièrement la France qui a été l'objet aux attaques aériennes qui, même du point de vue militaire, sont incompréhensibles, étant donné qu'elles ont été effectuées contre des villes d'art et des cités historiques, comme Avignon, Nîmes et Montpellier. Si les informations parvenues de Paris sont exactes, qui annoncent que Marseille et Lyon ont été attaqués et que des centaines de personnes ont été tuées dans ces deux villes, on ne peut employer une autre expression que celle d'attaques de terreur pour qualifier de telles agressions. »

Concours d'admission des apprentis de la S.N.C.F.

Examen du 6 avril 1944
Sont admis au Centre de Brive : Fontchastagner et Vaysse, de Cahors. Félicitations.

Distribution de carburants

La Préfecture du Lot prévient les usagers de carburants de la commune de Cahors que la distribution des tickets aura lieu à la Mairie de Cahors les 6 et 7 juin de 9 h. et de 14 h. à 16 h. Une séance de rappel aura lieu le 21 juin 1944 aux mêmes heures au bureau du S.D.R.P.P., 4, place du Marché. Aucune distribution n'aura lieu en dehors des jours et heures fixés ci-dessus.

Bons de sulfate de cuivre

Le Syndicat corporatif Agricole de Cahors nous communique :
Les propriétaires de vignes de la commune de Cahors qui ont souscrit une déclaration à l'enquête agricole de mai 1942, sont invités à retirer leurs bons de sulfate de cuivre à la Mairie (vestibule) le dimanche 4 juin, de 9 heures à 12 heures.

Pour les pensionnés militaires d'invalidité

La direction du service des prisonniers de guerre rappelle que tout prisonnier ayant fait constater sa blessure dans les quinze jours, sa maladie dans les quatre-vingt-dix jours, suivant son retour en France, bénéficie d'une présomption d'imputabilité du service.
A défaut pour le prisonnier d'avoir fait procéder aux constatations en question, c'est à lui seul qu'il appartient d'apporter la preuve de l'imputabilité au service de l'infirmité invoquée pour demander l'attribution d'une pension. Les rapatriés ont donc intérêt à faire constater leurs blessures ou maladies dès leur arrivée en France.

Voleurs d'huile arrêtés

Dans la nuit de samedi à dimanche une grosse quantité d'huile disparaissait aux Huileries du Lot à Cahors. Plainte fut portée à la police qui ouvrit une enquête.
Le Service de la Sûreté se mit à la recherche des cambrioleurs et les découvrit dans la soirée même. Arrêtés et conduits à la permanence, ils nièrent toute participation au vol.
Mais une perquisition à leur domicile fit découvrir l'huile volée. Après un interrogatoire serré, les voleurs entrèrent dans la voie des aveux. Ils furent aussitôt déferés au Parquet et ils furent écroués à la prison. Ce sont les nommés : Cavallé Laurent, 51 ans, déjà condamné pour vol et recel ; Delle Joseph, 19 ans ; Much Raymond, 47 ans. Tous les trois sont domiciliés à Cahors.

Service des Pharmacies

Le service des Pharmacies sera assuré le dimanche 4 juin et le lundi 5 juin jusqu'à midi, par la Pharmacie Orliac.

PALAIS DES FETES

Samedi 3 juin, soirée 19 h. 15. Dimanche 4, deux matinées : 1^{re} 14 h. ; 2^e 16 h. 30, soirée 19 h. 15. PORT D'ATTACHE, avec un bon Complément. France Actualités.

La politique des concessions

L'Angleterre se trouve dès à présent dans une situation si fautive qu'elle ne peut maintenir les apparences de son rôle de grande puissance mondiale qu'au prix de concessions répétées. Elle le fait les uns après les autres, parfois aux dépens de ses intérêts en Europe, plus souvent encore aux dépens de l'Empire britannique, et ces concessions-là sont plus voyantes que les autres. Dans tous les cas, ces abandons du prestige britannique se font à l'avantage d'une influence étrangère, l'américaine ou la soviétique, qui l'une et l'autre ne cessent de grandir dans toutes les parties du monde. A l'avenir, il faudra bien que l'Angleterre continue dans la voie des concessions où elle s'est engagée, car il y a une trop grande disproportion entre ses forces véritables et celles de ses deux alliés.

L'Angleterre sera pour longtemps dans l'impossibilité de pratiquer une politique indépendante sur le plan international. Aussi veille-t-elle jalousement sur ses intérêts et sur ses droits à l'intérieur de son Empire. Mais il est visible aujourd'hui que, même en resserrant les liens qui unissent la mère-patrie aux dominions, on n'arrivera pas à rétablir l'Empire britannique dans un état de puissance qui lui permette de s'opposer aux Etats-Unis ou à l'U.R.S.S. Ceux-ci ont déjà établi leurs plans mondiaux d'expansion et ils ne laisseront pas la Grande-Bretagne faire obstacle à leurs prétentions.

La conférence d'Empire ne pourra rien changer au déclin de l'Angleterre. Les buts politiques et les idées de ses membres sont trop disparates pour qu'elle ait quelque chance d'aboutir, mais, même si l'union devait s'y faire, plus sérieusement que sur un simple ensemble de phrases creuses, elle ne pourrait que constater l'irremédiable faiblesse de l'Empire britannique.

Le MARECHAL PETAIN flétrit les bombardements ANGLO-AMERICAINS

A l'issue de son inoubliable voyage dans l'Est de la France, le Chef de l'Etat recevant l'envoyé spécial de l'O.F.I. a bien voulu dégager le sens de ce télégramme de l'Unité française :

Je quitte, a déclaré le Chef de l'Etat, nos frères et courageuses populations des Marches de l'Est avec un sentiment qui est pour moi un véritable reconfort. Mais la chaleur de leur accueil n'a pu me distraire de la tristesse qui m'étreignait dans Epinal en ruines où, comme dans tant d'autres villes de France, nos anciens alliés ont semé la désolation et la mort. Les peuples de l'Europe devront, à l'avenir, s'unir pour empêcher de pareilles attaques contre les populations innocentes, attaques qui entraînent la ruine générale.

Je garde le souvenir de Français héroïques et courageux dans l'adversité, confiants dans les destinées de la patrie et résolus à maintenir l'unité nationale. Je me sens plus couronné pour accomplir ma difficile mission. En mon nom, dites merci aux habitants de la Meurthe-et-Moselle, des Vosges et de la Côte-d'Or.

COMMUNIQUE ALLEMAND

Le haut commandement des forces armées allemandes communique :
Au pied des monts Albains, les tentatives de percée effectuées par l'ennemi au sud et au sud-est, avec d'importants effectifs d'infanterie et de chars, ont échoué, hier encore, après des combats acharnés. Dans le secteur de Lanuvio, sur deux cents chars ennemis, qui attaquaient, soixante-dix-huit ont été détruits, la plupart en combat rapproché. Le caporal Vetter, à la tête d'une compagnie de chasseurs blindés d'un régiment de grenadiers, tirant avec son canon à très courte distance, amis onze chars hors de combat.

Dans les monts Lépiini, les troupes marocaines de montagne ont pénétré dans nos lignes de protection et après de durs engagements ont atteint Carpinet.
Dans le secteur de part et d'autre de Frosinone, au sud-est de Sara, dans la région d'Alfedena et à l'est de cette localité, nos arrière-gardes ont arrêté la progression de forces ennemies supérieures en nombre au cours de combats incessants et acharnés.

Des avions de combat et des avions de bataille de nuit ont atteint avec efficacité des objectifs ennemis dans la région de Cisterna, ainsi que des colonnes et des positions de batteries dans le secteur d'Aprilia.

Dans la nuit du 30 au 31, une formation d'avions torpilleurs allemands, attaquant un convoi dans la Méditerranée, a coulé un transport et trois cargos d'un tonnage total de 23.000 tonnes. Un autre transport, cinq cargos et un pétrolier, jaugeant ensemble 44.000 tonnes, ont été endommagés.

Sur le front de l'Est, au nord de Jassy, des unités d'infanterie et de chars, remarquablement appuyées par de nombreux avions de combat et de bataille allemands et roumains, ont pénétré dans un puissant système de fortification, profondément ramifié. Au cours de durs combats, les Sovjets ont été rejetés dans la vallée qui borde les arrières de ces positions. Le terrain conquis a été conservé malgré les contre-attaques puissantes et répétées des Bolcheviks. Au-dessus de ce secteur, des avions de chasse et de bataille ont détruit soixante-neuf appareils ennemis. Dans la nuit du 30 au

IMPORTANTES DECLARATIONS des représentants de la MILICE FRANÇAISE à la presse parisienne

« Les vrais patriotes sont ceux qui sont demeurés exposés aux coups et non pas ceux qui se sont réfugiés à l'étranger », déclare M. Philippe Henriot.

La Milice Française a reçu vendredi les représentants de la presse parisienne à qui un déjeuner amical a été offert sous la présidence de M. Knippenberg, représentant M. Darnand, chef de la Milice française, en présence de M. de Brinon, président d'honneur de la L. V. F., et de M. Philippe Henriot, secrétaire d'Etat à l'Information et à la Propagande.

A l'issue du déjeuner, M. Claude Martin, directeur du service de la Propagande pour la zone Nord, a exposé les buts de la Milice et fait connaître le programme du prochain Congrès placé sous la devise : « La force au service du Travail », qui se tiendra à Paris, du 20 au 25 juin.

M. de Brinon a, dans une brève allocution, exprimé sa confiance dans l'avenir de la France en se basant sur l'exemple de la Milice.

M. Philippe Henriot a prononcé ensuite une allocution.

« C'est un de vos camarades, a-t-il dit, qui prend aujourd'hui la parole devant les Miliciens de la zone Nord. « Je porte l'insigne de la Milice avec fierté et avec honneur. »

Puis évoquant les circonstances de la constitution de ce mouvement, il a affirmé :

« D'abord, on a voulu voir dans la Milice une sorte de police supplétive ; mais elle est autre chose et si elle a duré c'est qu'elle a le souci de la grandeur de leur patriotisme, car les vrais patriotes sont ceux qui sont Français. »

« Les hommes qui en font partie ont donné des preuves, demeurés exposés aux coups et non pas ceux qui se sont réfugiés à l'étranger. »

« Le sang des martyrs est une semence, et c'est si vrai que chaque fois que des miliciens tombent, d'autres surissent en plus grand nombre pour les remplacer. Vivre c'est choisir ; vivre c'est agir. Je plains ceux qui, penchés sur des calculs de probabilités, se demandent tous les jours ce qu'il faut faire. Comme il est facile d'avoir choisi tout simplement l'intérêt de son pays. »

M. Philippe Henriot a conclu en ces termes :

« La Milice est entrée au gouvernement pour sonner le rassemblement de ceux qui sont las de la veulerie et des capitulations perpétuelles. Retrouver notre fierté d'être Français, c'est la tâche que nous nous sommes assignée. Etre des hommes qui comptent, sur qui on peut compter, avec qui on doit compter, tels sont les miliciens, prêts pour le combat et la victoire. »

En peu de mots...

● Le centenaire d'Edouard Branly, qui découvrit la télégraphie sans fil, a été célébré samedi dans l'ancien couvent des Carmes, devenu l'Institut catholique, à Paris.

● Le nommé Paul Mèredieu, habitant Périgueux, s'était spécialisé dans la spéculation sur le foie gras, les conserves de porc et les dindes. Il a été condamné par la Cour d'appel de Limoges à 2 ans de prison et 1 million d'amende.

● Le petit village de Cazarilh, à 980 mètres d'altitude, a été la proie des flammes.

● Le navire marchand « Tehung-Tcheng », bâtiment livré par les Etats-Unis au gouvernement de Tchoung-King, a été torpillé et coulé par un sous-marin ennemi dans le golfe Persique.

● Un chef de la Milice de Lyon a procédé près d'un immeuble sinistré à l'arrestation de pillards qui s'approprièrent à emporter leur butin dans des caisses.

● A Rome, le président du groupement pharmaceutique italien a été condamné à mort pour avoir livré au marché noir le sucre destiné à la fabrication des médicaments.

● Un mouvement révolutionnaire a éclaté dans la capitale de l'Equateur. Ce mouvement a été fomenté par les partisans de M. Velasco Ibarra, ancien président de la République. Le docteur Carlos Arovo del Rio, président de la République, a démissionné.

31 mai, les nœuds ferroviaires de Kazatine et de Pastov ont été efficacement bombardés par d'importantes formations d'avions de combat allemands.

Dans le golfe de Finlande, trois navires de protection soviétiques ont été coulés par des avions de bataille et un quatrième endommagé.

Des bombardiers américains ont survolé de jour le territoire du Reich et jetant des bombes explosives et incendiaires ont causé des dégâts dans quelques localités. On compte peu de victimes. Les forces de défense aérienne ont détruit quarante-deux appareils ennemis.

La nuit dernière, quelques avions britanniques ont jeté des bombes sur des localités de la région rhénano-ouestphalienne. Au cours de la lutte contre les avions terroristes anglo-américains, un groupe de chasse, sous les ordres du commandant Freitag, s'est particulièrement distingué.

Des sous-marins ont coulé sept navires jaugeant ensemble 29.500 tonnes, ainsi que huit contre-torpilleurs et bateaux convoyeurs. Ils ont, en outre, abattu six avions ennemis.

Au cours du mois de mai, les forces navales, la D.C.A. de bord des navires de commerce et la D.C.A. de la marine ont détruit deux cents appareils ennemis.

Chronique du Lot CAHORS

GRUPE SPECIALISE DES PLANTEURS DE TABAC (Lot et Aveyron)

Voici des renseignements que nous communiquons le Groupe spécialisé des planteurs, concernant la prime de fidélité et les avantages nouveaux réservés aux planteurs :

Ristourne de fidélité. — a) Planteurs qui maintiendront leur culture de 1944 ou qui l'augmenteront de moins de 5 pour 100 ; barème applicable aux planteurs qui n'ont pas cultivé du tabac sans interruption depuis et y compris l'année 1939 ; superficie cultivée en 1944 : de 10 à 14 ares, 850 fr. ; de 15 à 19 ares, 1.250 fr. ; par échelon de 5 ares, 400 fr.

Planteurs « fidèles » qui ont cultivé du tabac sans interruption, depuis et y compris l'année 1939 ; superficie cultivée en 1944 : de 10 à 14 ares, 1.050 fr. ; de 15 à 19 ares, 1.550 fr. En plus, par échelon de 5 ares, 500 fr.

b) Planteurs qui augmenteront en 1944 leur culture d'au moins 5 pour 100.

Planteurs qui ont interrompu leur culture de tabac ; superficie cultivée en 1944 : de 10 à 14 ares, 1.150 fr. ; de 15 à 19 ares, 1.700 fr. ; par échelon de 5 ares, 500 fr.

Majoration moyenne par rapport aux taux nets correspondants fixés pour la récolte précédente : 15 pour 100.

Observations importantes. — Beaucoup de nos amis planteurs ont perdu l'an dernier la prime de fidélité de justesse. Quelques mètres carrés en plus leur auraient fait gagner des sommes importantes.

Il est recommandable d'être présent sur les plantations lors du passage du vérificateur pour le premier inventaire. Une explication à ce moment-là est plus avantageuse que des récriminations ultérieures et des erreurs peuvent être utilement évitées.

En raison, d'autre part, des primes importantes attachées au ramassage des feuilles d'épampremment, il n'est pas douteux que les planteurs ont un intérêt sérieux à procéder à cette cueillette, malgré la difficulté de main-d'œuvre et les divers travaux qui coïncident avec l'épampremment.

Pas de culture du tabac pour sa consommation personnelle

La direction des Tabacs pour le Lot et l'Aveyron communique :

De nombreuses personnes s'adressent au service concernant un bruit ayant couru dans le pays et d'après lequel chacun aurait la latitude de cultiver pour sa consommation personnelle un certain nombre de pieds de tabac.

Il convient de mettre en garde le public contre de pareils agissements ; la législation en matière de culture de tabac n'a aucunement varié et demeure ce qu'elle était avant les événements actuels : le propriétaire et au besoin le locataire du terrain sur lequel une plantation illicite de tabac est établie est exposé à se voir dresser un procès-verbal judiciaire par l'un des nombreux services de la répression des fraudes et à être condamné en police correctionnelle à de fortes amendes ; un nombre même très minime de pieds cultivés clandestinement peut ainsi amener une personne de bonne foi devant la justice avec la certitude d'une condamnation. Des plantations plus importantes sont simplement prises en charge par la Régie avec obligation de livrer les feuilles après dessiccation ; les manquants constatés aux charges sont récupérés par voie de rôle comme en matière d'impositions fiscales et sans appel.

Nous engageons donc nos compatriotes à s'abstenir de toute culture de tabac non autorisée en raison des sanctions auxquelles ils s'exposeraient pour un résultat toujours déficieux, les feuilles préparées en petite quantité donnant du tabac très médiocre à la dégustation.

Aux producteurs de blé

L'attention des producteurs de blé et de seigle est tout particulièrement appelée sur les difficultés que va présenter, cette année, dans le département la réalisation de la soudure.

Ils doivent donc considérer comme un devoir sacré la livraison de la totalité de leur récolte, déduction faite des quantités réservées pour la consommation familiale dans le cadre du rationnement.

La date limite de livraison aux organismes stockeurs est depuis longtemps expirée et la détention irrégulière de blé ou de seigle les rend actuellement passibles de sévères sanctions administratives. Les propriétaires qui ont reçu ou vont recevoir, par lettre recommandée, une mise en demeure de livraison sont tenus, dans le délai de 10 jours, suivant sa réception, de verser à l'organisme stockeur le reliquat de leur récolte, sous peine d'application immédiate de lourdes amendes.

Par ailleurs, l'insuffisance des ressources en blé et seigle nécessite l'utilisation immédiate dans la farine panifiable de tous les stocks de maïs disponibles. L'effort de livraison doit donc porter sur cette céréale secondaire au même titre que sur le blé et le seigle. Les agriculteurs qui n'auraient pas livré ou ne seraient pas en mesure de livrer à la date fixée la totalité de leur imposition de maïs et seraient de ce fait, passibles de très

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU LOT

Séance du 25 mai 1944

Présidence de M. E. Delanis, Président M. le Préfet du Lot, absent de Cahors, s'est fait excuser.

Adeux de M. Loïc Petit. — M. le Président donne lecture à ses collègues de la lettre qu'il a reçue de M. Loïc Petit, au moment où celui-ci quittait la Préfecture du Lot, pour rejoindre la Chambre de sa collaboration et pour adresser à tous ses membres un adieu amical.

Election d'un Secrétaire-membre. — A l'unanimité, M. Cappus est désigné par ses collègues comme Secrétaire de la Chambre, en remplacement de M. Ségué, démissionnaire.

Compte de l'exercice 1943. Projet de budget pour 1945. — Après avoir entendu le compte rendu financier de l'exercice 1943, fait par M. Soupire, Trésorier, la Chambre approuve le compte des recettes et des dépenses de cet exercice et vote le projet de budget pour 1945, qui lui est soumis par le Président et qui se résume comme suit : Recettes : 286.000 fr. ; dépenses : 286.000 fr., en équilibre.

Financement des stocks en usine. — M. le Ministre des Finances a fait connaître que son attention avait été appelée sur les difficultés de trésorerie que peuvent rencontrer les entreprises obligées, par suite de la crise des transports, de stocker leur production.

Il indique que deux solutions peuvent être envisagées suivant le cas : 1° si les marchandises en stock ont fait l'objet d'une vente ferme, le vendeur a la possibilité de faire escompter par son banquier des traites tirées sur son acheteur ;

2° s'il s'agit de fabrication sur programme, sans commande ferme, et si le département de la Production Industrielle juge que, du point de vue de l'intérêt général, ces fabrications doivent être poursuivies, il peut être délivré aux entreprises une lettre d'agrément comportant intervention de la Caisse des Marchés, qui apporterait aux intéressés la garantie d'écoulement.

Assurance des marchandises transportées. — Les marchandises voyagent, en principe, aux risques « périls du destinataire. Ceux-ci doivent savoir qu'ils peuvent maintenant s'assurer contre les risques de guerre, de sabotage et de terrorisme et qu'ils sont autorisés à porter les frais d'assurance sur leurs factures, sans que toutefois les prix de vente aux consommateurs en soient majorés.

ETAT-CIVIL du 25 au 31 mai 1944

Naissances
Dumont Paulette, 3, avenue du Pal. Hauteffage Christian, rue Wilson. Frumignac Guy, rue Wilson. Farge Philippe, rue Wilson. Vanthome Robert, rue Wilson. Debarat Jean-Claude, rue Wilson.

Publications de mariages
Flaujac Pierre, dessinateur, et Chevalier Suzanne, couturière. Girma Paul, cultivateur, et Cambon Lucie, s.p. Terrier Jean, employé des P.T.T., et Gilbert Marie-Louise, s.p.

Mariage
Barbut Pierre, étudiant en médecine, et Deleros Yvette, étudiante.

Décès
Chareton Valérie-Victorine, 85 ans, rue Wilson.

Faculté de Médecine
Nous apprenons avec plaisir que M. André Mercier, ancien élève au Lycée Gambetta à Cahors, vient de soutenir sa thèse en Doctorat de Médecine devant la Faculté de Toulouse, où il a obtenu les félicitations du Jury. Mention très honorable avec échange et un prix. Nos félicitations au nouveau Docteur, qui est le fils de M. Mercier, ex-sous-chef de dépôt à Cahors.

Foires de la semaine

Lundi 5 juin. — Calès, Cressensac, Dégagnac, Lauzès, Loubressac, Souceyrac.

Mardi 6 juin. — Livernon, St-Céré.

Mercredi 7 juin. — Cuzance, Fontanes-des-Causse, Marminiac, Puy-l'Évêque.

Jeudi 8 juin. — Capdenac, Côneots, Les Junies, Sauzet, Lacapelle-Marival, Les Quatre-Routes, St-Pierre-Toirac.

Vendredi 9 juin. — Mauroux, Payrac.

Samedi 10 juin. — Cajarc, Gourdon, Labastide-Murat, Latronquière, Puybrun.

EDEN

Samedi et dimanche en soirée à 19 h. 15. Dimanche, matinée à 15 h. L'ENFANT DU MEURTRE avec Conchita Montenegro. Complément et Actualités.

Société des Etudes du Lot

La prochaine séance de la Société des Etudes du Lot aura lieu le lundi 5 juin à 17 heures dans le local habituel (ancien palais épiscopal). MM. les membres sont priés d'y assister.

Ordre du jour : C. R. des publications reçues. Notes sur l'élection du Pape Jean XXII par M. le Chanoine Eug. Sol. Notes sur Biron-Lauzun député de la noblesse aux Etats Généraux du Quercy en 1789 par M. E. Lucie. — Le Secrétaire Général.

Comités d'entraide des Travailleurs en Allemagne de Cahors

Sous la haute présidence de M. le Maire de Cahors, a été créé un Comité d'entraide aux familles des travailleurs français en Allemagne du canton de Cahors. Les familles désireuses d'y adhérer et de bénéficier des distributions et avantages divers sont priées de se faire inscrire, avant le 10 juin, au bureau d'Etat civil de la Mairie de Cahors, de 9 h. à midi et de 6 h. à 6 h. 1/2 ou au Commissariat d'Action Sociale, 7, avenue Jean-Jaurès, aux heures ci-dessus.

HERNIE

CHUTE DE MATRICE

ET TOUS ORGANES — ORTHOPEDIE
Hernieux ! ne confiez votre cas qu'au spécialiste de votre région.
M. GAYRAUD vous recevra à VILLENEUVE-SUR-LOT, t. les matins de 8 à 11 h., 34, rue des Cieutat. — Dans la région, de 14 à 16 h., à : AGEN, t. les merc., 92, Bd République ; FUMEL, mar. 6 juin, H. Europe ; CAHORS, jeu. 8, H. Laroche (gare) ; MOISSAC, sam. 10, H. Terminus ; PRAYSSAC, ven. 16, H. Giroi ; MONTAUBAN, sam. 24, H. des Alliés.

Maurice BARTHET, architecte diplômé par le Gouvernement, 7, rue St-Georges, à Cahors, fait savoir qu'il est inscrit au tableau de l'Ordre des Architectes de la circonscription de Toulouse, qu'il a toujours son bureau à Cahors et qu'il continuera d'exercer sa profession dans le Lot dès que les circonstances le permettront.

Les Sports

ATHLETISME

Dimanche dernier, 28 mai se sont disputés à St-Gaudens les épreuves régionales de l'Appel à l'Athlétisme et de la « Journée Jules Noël ». Malgré de nombreuses défections de dernière heure et les difficultés de transport, le département du Lot était représenté à cette manifestation. La délégation qui se composait de 3 athlètes (3 cadets, 2 juniors, 3 seniors) s'est magnifiquement comportée, qu'on en juge !

7 athlètes qualifiés pour les finales :
2 places de 1^{er} : Charvet, Legrouver.
2 places de 2^e : Charvet, Lescoul.
4 places de 3^e : Bruno (2 fois), Lasfargues, Lescoul.
1 place de 4^e : Dauliac.
1 place de 5^e : Lacombe.

D'ailleurs voici les résultats techniques :

Appel à l'Athlétisme

Cadets : 1.000 m. 4^e : Dauliac (Souillac) 2' 53" 6/10
5^e : Lacombe (Souillac) : 2' 53" 6/10
Juniors : 80 — 2^e : Charvet (Cahors) : 9" 8/10
3^e : Bruno (Cahors) : 9" 9/10
Poids (5 kg.) 3^e : Bruno (Cahors) : 10 m. 98.
Saut en hauteur 1^{er} : Charvet (Cahors) : 1 m. 60
Seniors : 100 m. 1^{er} : Le Grouyer : 12" 1/10.

Journée Jules Noël

100 m. finale : 3^e : Lescoul (Cahors) : 11" 6/10.
3.000 m. finale : 3^e : Lasfargues (Cahors) : 9' 45" 6/10
Longueur : 2^e : Lescoul (Cahors) : 6 m. 05.

Dimanche 4 juin, au Stade Lucien-Desprats, à 15 heures : grande manifestation d'Athlétisme par les équipes du Stade Cadurcien. Le Stade Cadur-

rien compte de nombreux éléments de valeur qui se sont distingués dimanche, tant à la Journée Jules Noël qu'aux finales régionales de l'Appel à l'Athlétisme à St-Gaudens.

Les épreuves se dérouleront huit jours avant les championnats du Lot qui auront lieu à Cahors le 11 juin, et permettront aux Cadurciens d'apprécier l'excellente tenue des athlètes locaux.

De plus, quelques épreuves ouvertes seront réservées aux cadets. — Prix des places : 12 fr., 8 fr. et 5 fr.

CAHORS

Esclauzels

Nous recevons d'un de nos amis les précisions suivantes sur l'horrible accident qui coûta la vie au regretté Albert Jouglas :

Après les décès d'Adolphe Rames du Mazet et d'Alcide Jouglas du Mas de Nègremonet c'est la disparition accidentelle et tragique d'Albert Jouglas. Après avoir procédé seul à l'attelage des bœufs à la charrette dans la vigne qu'il labourait il est à supposer que par suite d'un faux départ des bovidés, alors qu'il se trouvait encore au timon, une roue du véhicule lui passa sur le corps lui broyant le sternum. A son cri de détresse sa malheureuse épouse qui se trouvait à proximité se précipita et recueillit son dernier soupir.

Agé de 47 ans, combattant des deux guerres, serviable et sympathique, le défunt qui assumait les fonctions de sacristain et de fossoyeur depuis plus de 20 ans était estimé de tous ses compatriotes qui l'ont accompagné à sa dernière demeure.

A son jeune fils, à sa veuve éplorée et à ses parents affligés vont nos condoléances très attristées.

Prudhomat

Journée du bleu. — La somme de 268 fr. 50 a été recueillie par nos jeunes quêteurs. Merci.

Certificat d'études. — Village Rolland, de Bonneville : Laval Marguerite, de Caillon, et Fromentère Paulette, de Stonges, ont été reçus au certificat d'études. Félicitations.

Décès. — Décès et inhumation à Pauliac, après une très courte maladie, de M. Avrolles Gustave, septuagénaire, père de M. Avrolles David, conseiller municipal. Nous adressons nos plus sympathiques condoléances à la famille éprouvée par ce deuil.

Concots

Pour les prisonniers. — La troupe d'artistes amateurs « En Scène », Directeur M. Bourrières, toujours si dévouée à toutes les œuvres de bienfaisance, donnera le dimanche 4 juin à Concots une séance récréative au profit du Livret de Pécule des prisonniers de la commune. Matinée à 15 h., soirée à 20 h. 30.

Au programme : trois pièces amusantes et un spectacle de variétés comprenant chanteurs, diseurs, équilibristes, etc...
Nous sommes assurés qu'une fois de plus la troupe « En Scène », si appréciée en notre ville, atteindra le but qu'elle s'est fixé : distraire tout en faisant du bien.

Montcuq

Foire du 27 mai. — Cours pratiqués : Gros bœufs de travail, néant ; attelages moyens, de 40.000 à 45.000 fr. ; vaches de travail, de 35.000 à 45.000 fr. ; génisses, de 16.000 à 25.000 fr. ; taureaux, de 30.000 à 35.000 fr., le tout la paire. Vaches laitières, très recherchées, de 18.000 à 22.000 fr. l'une. Porcelets, de 3.500 à 4.500 fr. l'un, suivant grosseur ; Canetons : mulards, de 300 à 350 fr. ; communs de 150 à 200 fr. ; oisons : de 1.000 à 1.500 fr. le tout la paire. Prochaine foire, le 17 juin 1944.

Examen du C.E.P.E. — L'examen du certificat d'études primaires élémentaires a eu lieu, à Montcuq, le 27 mai, sous la présidence de M. Félon, Inspecteur primaire de la circonscription de Cahors.
45 candidats et candidates se sont présentés : 38 ont été définitivement reçus.
Ont été reçus à Montcuq : Garet Mathieu, Rey Albert, Sauvey Jean, Teillard Georges, Banères Nadine, Bernhard Suzanne, Ecole mixte de St-Géniez : Carmion Odette ; Ecole mixte de Rouillac : Oulmayrou Germaine. Félicitations.

FIGEAC

Figéac

Collège de jeunes filles. — Diplôme complémentaire. — Ont été reçues : Mlles Clavié (mention A.B.), Caussade, Despoux, Lafon, Cavarroc, Drugeon, Mercadier.

Certificat d'études commerciales. — Sont définitivement reçues : Mlles Paulette Vidal, option langues vivantes ; Lucette Delfau, option enseignement ménager ; Léopoldine Lavergne, option langues vivantes ; Lucette Philipp, option enseignement ménager.

Diplôme de fin d'études secondaires. — Mlles Fuchet (a.b.), Paulette Dourne (a.b.), Delheil (a.b.), Bernos, Singlade, Laroque, Parabelle, Capsal, Chirac, Gourdoux, Gay, Et. E. L. Lagarrigue, Georgette Dourne, Tourailles Vissolsky.

Félicitations aux élèves reçues et à leurs professeurs.

Syndicat corporatif. — La Chambre syndicale s'est réunie le 28 mai, à la mairie, pour procéder à la répartition d'une attribution de sulfate de cuivre. Les intéressés doivent se rappeler que pour recevoir une attribution il y a lieu de déclarer les surfaces à traiter.

Saint-Michel-Loubéjou

Succès scolaires. — Les cinq candidats de notre école ont subi avec succès les épreuves du C.E.P. à Bretenoux. Ce sont, pour les garçons : Blacard, de Durand ; Lablanque, du fond de la côte de la Croix-Blanche et un jeune réfugié réplé chez M. Foulhaux, au Pied de Bazou ; pour les filles : Granval, de St-Martin-des-Bois et Tersou, du Pech-de-Lacombe.

Nos félicitations à ces jeunes lauréats et nos compliments à M. Séva, notre sympathique instituteur.

Chez les tabacoles. — On procède activement au repiquage du tabac, dont la reprise sera favorisée par la bonne averse de lundi soir. Une nouvelle, plus copieuse, serait encore la bienvenue.

Quissac

Assassinat. — M. Bru, propriétaire-forestier, a été trouvé à deux kilomètres environ de Quissac, sur le chemin vicinal de Quissac à Caniac. Un peu plus tard, on découvrait le corps de Mme Bru, qui gisait près du chemin à quelques centaines de mètres de celui de son mari.
M. et Mme Bru avaient été assassinés à coups de feu.

VENTE - ACHAT
Propriétés Immobilières Fonds de Commerce
AGENCE IMMOBILIERE du QUERCY
Ancienne Ag. Michel
131, Boulevard Gambetta, CAHORS

GOURDON

Gourdon

Le Commissariat Général d'Action Sociale informe les familles de travailleurs français en Allemagne que le Délégué départemental se tiendra à la salle de la Mairie de Gourdon le samedi 3 juin de 14 h. à 16 h. 30.

Gramat

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 4 juin par la pharmacie Decros, place de la Halle.

Cinéma Olympia. — Samedi 3 juin à 20 h., « Les Jours Heureux », avec un bon complément et France Actualités.

Souillac

Obsèques. — Avec regret nous apprenons le décès de Mme Vve Delmas, épicière, rue de Juillet, à l'âge de 90 ans. La défunte était la mère de M. Delmas, ancien conseiller municipal de notre ville. Ses obsèques ont eu lieu dimanche 27 mai au milieu d'une nombreuse assistance de parents et d'amis. Nous adressons à M. Delmas et à toute la famille l'expression de nos condoléances attristées.

Cinéma Vox. — Samedi 3, dimanche 4 juin 1944, soirée à 21 h. Dimanche, matinée à 15 h., Danielle Darrieux, Albert Préjean dans « Caprices ».

V

UNE VIEILLE CONNAISSANCE

Quand Mag revint à elle, son premier contact avec la vie fut d'entendre le fracas rythmé des vagues se lançant contre les rochers, ou leurs gémissements, quand elles s'éloignaient et se rassemblaient pour revenir, un peu plus menaçantes, livrer un nouvel assaut.

Elle rouvrit les yeux, mais un épais brouillard l'environnait, croyait-elle, et transformait en ombres confuses tout ce qui était autour d'elle.

Peu à peu, cependant, elle vit qu'elle était étendue sur un banc de rocher qui faisait saillie à quelque distance du sommet de la falaise.

Au-dessous d'elle, elle commença à distinguer vaguement le cap où, çà et là, poussaient des touffes d'herbe, et parfois même, un buisson rabougré qui se détachait en vert sur la roche rouge.

Comment était-elle venue là ? D'où donc revenait-elle ? Ah ! oui, de la gare où elle avait accompagné Bertv... oui, Mais comment était-elle là ? Soudain, elle se souvint de la chute et elle eut froid au cœur. Elle retrouva l'impression affreuse qu'elle avait ressentie quand le sol avait cédé sous ses pieds, et elle eut un cri d'angoisse.

Presque aussitôt, une voix d'homme résonnait à ses oreilles :
— N'avez pas peur, vous êtes en sécurité.

Les paroles étaient rassurantes et la voix avait un timbre qui lui était vaguement familier.

Mais, chose curieuse, cette voix s'associait, en son esprit, à quelque autre impression de danger, en sorte qu'au lieu de lui rendre confiance, la voix l'effraya plus encore.

— Mais où suis-je donc ? fit-elle, étendant des mains tremblantes com-

Martel

Mariages. — Prochainement auront lieu le mariage de Mlle Louise Soulié, demeurant aux Landes, commune de Martel, avec M. Jean Traucau, domicilié à Cauréjou, commune de Saint-Denis-les-Martel ; et celui de Mlle Yvonne Deliac, domiciliée à Martel, place des Consuls, avec M. Marc-Louis Chabrevie, domicilié à Boutières, commune de Creysse.
Nos meilleurs vœux de bonheur aux futurs époux.

AVIS DE NEUVAINES

Madame et Monsieur BIROT-LETOURNEUX ; Madame et Monsieur VIGOUROUX ; leurs enfants et petits-enfants ; Madame et Monsieur TEYSSÈDE et leurs enfants font part à leurs amis et connaissances qu'un service de neuvaine sera célébré le mercredi 7 juin à 9 h. 15 en l'Eglise Cathédrale, pour le repos de l'âme de

Madame Edmond LAGARRIGUE

REMERCIEMENTS

Madame Veuve CABANNES ; Madame et Monsieur CLÉMENT-GRANDCOUR et leurs enfants prient les personnes qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Mademoiselle Délia CABANNES
de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

PETITES ANNONCES

A VENDRE

A Cahors, IMMEUBLE DE RAPPORT. Nombreuses pièces.

Faubourg Cahors ; GRAND TERRAIN, plus d'un hectare. Près Cahors, MAISONS DE CAMPAGNE.

COMPTOIR IMMOBILIER

A. TULET

9, allées Fénelon, Cahors, T. 74
Renseignements sérieux et exacts

La plus brillante des carrières

vous sera réservée si vous apprenez la *Comptabilité* par correspondance, brochure explicative n° 62 X, sur demande, accompagnée de 3 fr. pour envoi. Cours T.F.J., 65, rue de la Victoire, Paris, 9^e.

LIVRES D'OCCASION

Mme ESTRADEL

Achat, vente, échange
31, Boulevard Gambetta
(En face le lycée de jeunes filles)
R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors

MACHINES A COUDRE SINGER

Vente - Echange - Réparations Accessoires
M. Bonaure, 24, rue Clemenceau

Cherchez acheter FORET IMPORTANTE. Faire offres : 51.130, Havas, Toulouse.

Au Lilas Blanc

FLEURS NATURELLES

ARTICLES FUNERAIRES

79, bd Gambetta, CAHORS, tél. 245

LES DEPURATIFS

ET LES SPECIALITES

A. VINCENT de Grenoble à base de plantes des Alpes, préconisés dans les affections de la peau, maladies de la vessie, de l'estomac, la bronchite chronique et les rhumatismes, sont des traitements faciles et éprouvés depuis de nombreuses années, même dans les affections les plus tenaces.
Les lecteurs intéressés écrivent aux Laboratoires A. VINCENT, 8, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondent gratuitement aux indications demandées. Visa : 2062-P-6399.

ETUDE DE M^e Jean MERIC

Avoué à Cahors

A.J. du 21 décembre 1943

D'un jugement rendu par défaut, au profit de Madame Berthe-Mélina BLATY, ménagère, épouse de M. ECATUN Maxime-Georges, marin, la dite dame domiciliée de droit avec son mari à Cahors, au lieu dit « Artis », contre Monsieur ECATUN Maxime-Georges, marin, domicilié à Cahors, au lieu dit « Artis », par le Tribunal de Première Instance de Cahors, en date du dix-huit novembre mil neuf cent quarante-trois, enregistré, et signifié le onze mai mil neuf cent quarante-quatre, par ministère de M^e René CHABAL, huissier à Cahors, commis à cet effet, il appert que le divorce a été prononcé entre les époux BLATY-ECATUN, au profit de la femme et aux torts et griefs exclusifs du mari. — Pour extrait, signé : J. MERIC, avoué.

La présente insertion est faite en vertu d'une ordonnance de Monsieur le Président du Tribunal Civil de Première Instance de Cahors, rendue en date du vingt-cinq mai mil neuf cent quarante-quatre, enregistrée. Cahors le vingt-six mai mil neuf cent quarante-quatre.

ETUDE DE M^e Henri MELLAC

Notaire à Cahors

83, Boulevard Gambetta, 83

Suivant acte reçu par M^e Henri MELLAC, notaire à Cahors, le vingt-deux mai mil neuf cent quarante-quatre, enregistré à Cahors (A.C.) le vingt-six mai suivant, volume 788, folio 9, case 57, Madame Jeanne DELMAS, négociante, veuve de Monsieur Auguste ANDRIEU, demeurant à Cahors, rue du Mont-St-Cyr, a vendu à Madame Lucie-Marie-Louise DELTEIL, sans profession, veuve de Monsieur Charles MALLET, demeurant à Regourd, commune de Cahors, un fonds de commerce de fleurs artificielles et couronnes mortuaires, exploité à Cahors, rue Georges-Clemenceau, numéro 18, comprenant le nom commercial, l'enseigne « A L'HORTENSIA », la clientèle et l'achalandage, le droit au bail, le matériel et les marchandises.

Entrée en jouissance a eu lieu le vingt-deux mai mil neuf cent quarante-quatre.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les vingt jours de la seconde insertion en l'étude de M^e Henri MELLAC, notaire à Cahors, domicile élu. — Pour première insertion : Henri MELLAC.

ETUDE DE M^e Jean FABRE

Licencié en droit

Notaire à Cahors (Lot)

Suivant contrat reçu par M^e Jean FABRE, notaire à Cahors (Lot), le vingt-quatre avril mil neuf cent quarante-quatre, enregistré à Cahors (A.C.) le vingt-six avril mil neuf cent quarante-quatre, volume 787 bis, folio 98, case 572.

Madame Gabrielle-Marguerite-Léonie DUBARRY, négociante, épouse de Monsieur Paul BESSIERES, demeurant à Cahors, 2, Boulevard Gambetta.

A vendu à Madame Anna-Marguerite Joséphine FLEURET, couturière, épouse de Monsieur Raoul-Alfred DELOR, demeurant ensemble à Cahors, 46, rue Emile-Zola.

Un fonds de commerce de mercerie, papeterie, bazar et articles de bonneterie, exploité à Cahors, 2, Boulevard Gambetta, dans un immeuble appartenant à Madame IMBERT, comprenant le nom commercial, la clientèle, l'achalandage, le matériel et le droit au bail verbal des locaux où s'exploite le dit fonds, ainsi que quelques marchandises.

Entrée en jouissance a été fixée au premier mai mil neuf cent quarante-quatre.
La présente vente a été publiée au Bulletin officiel des ventes et cessions de fonds de commerce dans le numéro du trentième et un mai mil neuf cent quarante-quatre.
Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues dans les vingt jours de la présente insertion renouvelant celle parue au Journal du Lot du treize mai mil neuf cent quarante-quatre, en l'étude de M^e FABRE, où domicile a été élu par les parties à cet effet. — Pour deuxième avis : J. FABRE.

Imp. COUSSLANT, Le Co-gérant : PARAZINIS
U.O. 4258. — 1-6-44

CHACUN SA PART

Adapté de l'Anglais par LOUIS D'ARVERS

N° 17

— Vous savez fort bien, Bertv, que vous me trouverez à vos côtés quand vous serez sérieusement amoureux, dit posément Lady Suzanne. Mais jusqu'à présent, du moins, vous n'avez pas connu l'amour véritable... parce qu'il n'y a pas d'égoïsme en amour et que vous...

Elle le regardait en parlant d'un air significatif qui intriguait Mag. Evidemment Lady Suzanne faisait allusion à quelque aventure de la vie du jeune homme. Mais elle n'était pas franchement curieuse et n'attachait pas autrement d'importance à cette petite découverte.

Cependant, le jour du départ de Bertv Forester, celui-ci obtint qu'elle l'accompagnât à la gare et, abordant franchement la question, la pria de lui donner quelques occasions de rencontrer Hazel.

— Franchement non, Bertv, lui dit-elle sans ambages, vous êtes un charmant camarade et je vous aime bien, mais j'ai peur de vous. Je ne veux pas qu'Hazel souffre.

Il resta une minute sans répondre, puis il la regarda bien en face.

— Je comprends, dit-il, ma tante vous a mis en défiance en me racontant une telle aventure. Mais croyez-moi, si quelqu'un doit souffrir, c'est moi, ce sera moi.

Il avait parlé avec une conviction tranquille qui lui était si peu habituelle que Mag lui jeta un regard scrutateur. Il ne détournait pas les yeux.

— C'est sérieux, cette fois, affirmait-il. Je ne parle que pour moi, bien entendu, car je ne sais pas si votre amie...

Il n'acheva pas sa phrase. Le signal du départ était donné, Mag lui serra la main.

Dans ces conditions, c'est différent, lui cria-t-elle, encourageante, tandis que le train commençait à rouler, je vous inviterai à notre prochaine réunion.

L'après-midi était déjà avancée quand Mag aperçut les tourelles du château après avoir franchi allègrement, en longeant la dune, les quelques kilomètres qui la séparaient de la gare.

La marée montait, mais n'avait pas encore atteint le pied des falaises, un banc de sable brillait encore à ses pieds, mais il se rétrécissait de plus en plus.

Mag, tout à son admiration pour la mer dont la vue ne la fatiguait jamais, regardait s'avancer un grand vapeur. Comme tous, il apportait à la côte son contingent de peines, de joies, d'espoirs ou de déceptions avec son lot de passagers qui encombraient le pont, saluant la terre, tout autour.

Plus près du rivage, des barques à voiles ramenaient les pêcheurs au port. Parmi eux, un petit canot traversait le sillage doré tracé par un dernier rayon du soleil couchant.

Mag s'était machinalement rapproché du bord et essayait de distinguer qui était le rameur. Homme ou femme ? Ce pari fait en elle-même, et sans y attacher d'autre importance, elle mit sa main en visière sur son front et avança un peu plus.

Soudain, le sol se déroba sous ses pieds et elle se sentit glisser la tête en avant. Elle fit un effort pour recouvrer son équilibre, se démena désespérément pendant une seconde et perdit conscience de ce qu'il advenait d'elle.

(à suivre)